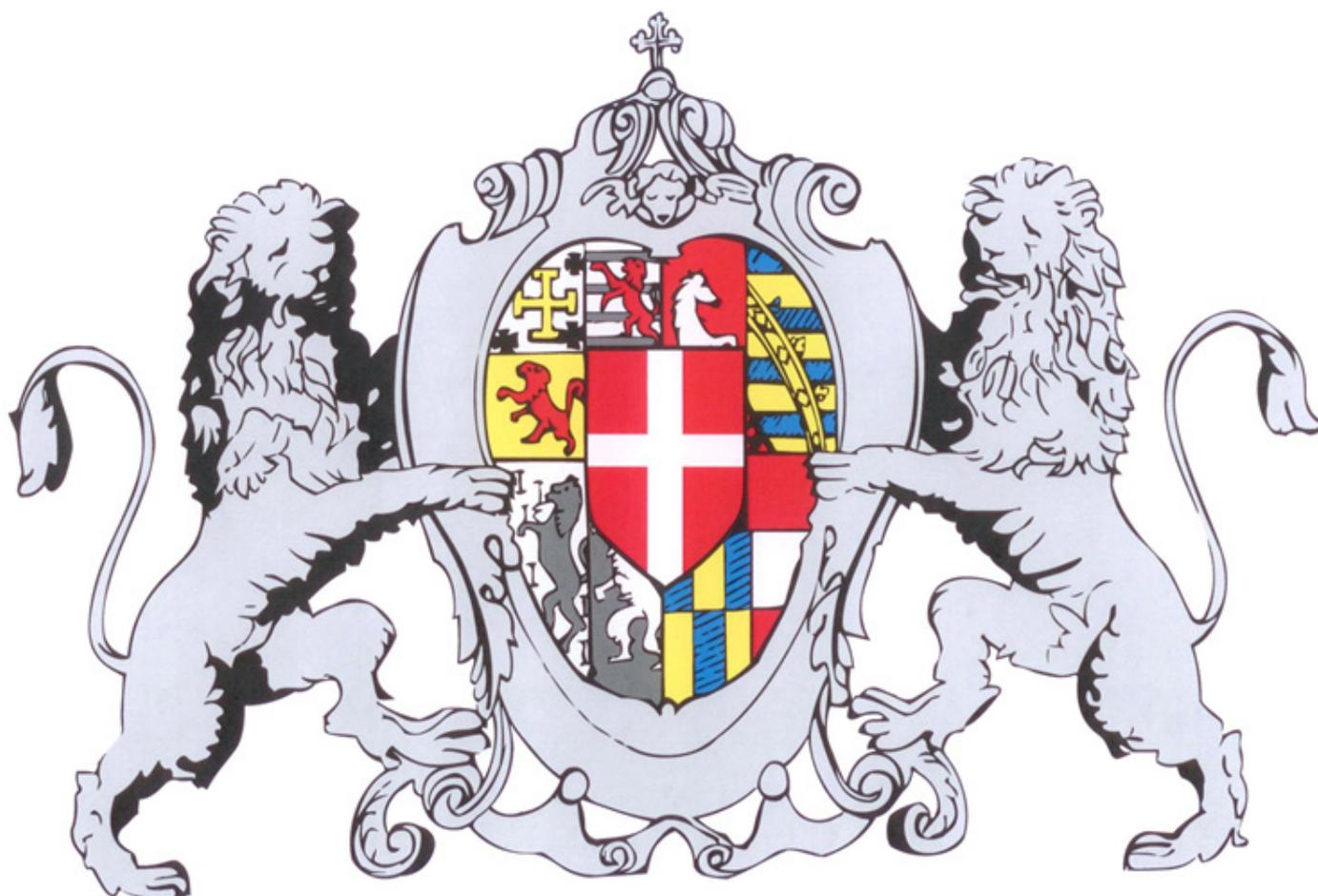




BULLETIN MUNICIPAL



2020



SOMMAIRE

Le mot du maire

Infos... Infos... Infos

Etat Civil

Urbanisme

Travaux communaux

La forêt

Station d'épuration intercommunale du Moulin Neuf

Rénovation de l'ancienne forge

Correspondant défense et SNU

Quelques rappels de civisme pour « bien-vivre » ensemble

La Cure Gourmande en chartreuse

L'écho du site historique des grottes

Les trésors de St Christophe

Le frelon asiatique

Le coin des Associations :

- Les Passeurs d'Histoires*
- Anim'Grotte*
- Beauvoir Philatélie*
- ACCA St Hubert de Bande*
- Resa*

Nos habitants ont du talent

- Les petits princes à vélo (retour sur le voyage de la famille Billard)*
- Une passion familiale (famille l'Héritier)*

12 incroyables traditions de Noël dans le monde

La petite histoire du sapin de Noël

Piratage, virus et fraudes informatiques

Questionnaire



LE MOT DU MAIRE

Chères Christolines, chers Christolins,

Je souhaite tout d'abord saluer ici l'engagement de mon prédécesseur Monsieur le Maire Jean-Pierre Zurdo, son engagement infailible pour la commune durant les 25 années de mandatures dont 17 en tant que maire. Notre village rayonne dans l'ensemble de notre territoire et au-delà grâce aux nombreux projets menés sous ses mandatures. La situation financière de la commune est saine et nous permettra de continuer les investissements.

Dans la période difficile et inédite que nous vivons, une nouvelle équipe municipale composée de 15 élus s'est mise en place. Nous allons nous atteler à la réalisation de nombreux projets mais nous n'en sommes qu'aux prémices. Je mesure à la fois l'honneur qui nous a été fait et la confiance que vous nous avez accordée pour ce nouveau mandat. C'est une équipe dynamique, volontaire et déterminée qui souhaite œuvrer pour l'avenir de notre village et le devenir de ses habitants. Je profite de cet espace d'expression pour vous remercier chaleureusement une nouvelle fois. Les orientations des nouveaux élus s'inscrivent dans la continuité des réalisations menées à bien par nos prédécesseurs.

Vous pouvez compter sur notre volonté de vous informer de l'évolution de ces principaux projets.

Nous vivons des moments hors du commun et très difficiles. Je tiens à souligner le dynamisme et l'énergie des nouvelles délégataires de La Cure Gourmande et du Site Historique des Grottes. Elles ont su faire preuve de créativité et de détermination pour s'adapter aux contraintes sanitaires. Leur début de prise de délégation ne s'est pas fait sans soucis. Elles ont l'une comme l'autre su rebondir et trouver des solutions. Nous leur renouvelons notre soutien en espérant un retour rapide à une vie normale.

La municipalité de Saint-Christophe-la-Grotte souhaite connaître vos attentes et aspirations pour la commune. Vous trouverez un questionnaire à nous transmettre à l'intérieur de ce bulletin municipal ainsi que sur le nouveau site internet www.saint-christophe-la-grotte.com. Ce projet confirme les engagements de la nouvelle équipe municipale en matière de concertation et de participation citoyenne. J'espère que vous serez nombreux à participer.

En remerciant tous les bénévoles de nos associations Christolines qui œuvrent constamment pour le bien vivre ensemble dans notre beau village. Je tiens à féliciter les présidents d'associations et toutes les personnes qui consacrent de leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble.

Je vous laisse le soin de découvrir ce bulletin municipal rédigé par vos élus, les associations, les délégataires.

Je vous souhaite de partager de bons moments en famille à l'occasion des fêtes de fin d'année en prenant soin de vous.

Dans ces temps incertains, nous avons décidé de ne pas organiser les traditionnels voeux du maire en janvier et nous vous proposerons un apéritif municipal dès que la situation sera plus favorable.

Le Maire, Laurette Botta

La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite

Derrière : Jean-Paul Peylin-Thomas Peylin-Christophe L'Héritier-Pierre Barrier-Sébastien Chevillat-Mattéo Jarrin-Jacques Gazziola

Devant : Laurent Massa-Morgane Giraux-Jean-Claude Barbaray-Cécilia Mollier-Maryline Favre Martinoz-Laurette Botta-Anna Tcherkassof-Christelle Chavand

◆ Le secrétariat de mairie

Tel : 04 79 36 65 95

mail : mairiesaintchristophe@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 08h00-11h00

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 11h00 / 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h30 - 18h00

◆ Budget communal 2020

	PRINCIPAL (dépenses = recettes)	EAU & ASSAINISSEMENT (dépenses = recettes)	TOTAL
FONCTIONNEMENT	802 246 €	267 700 €	1 069 946 €
INVESTISSEMENT	540 500 €	132 333 €	265 206 €
TOTAL	1 342 746	400 033 €	1 335 152 €

◆ Taux d'imposition 2020

	Rappel : 2019	Taux moyen 2019 en Savoie	Taux moyen 2019 en France	2020
Taxe d'habitation	13.72 %	***	***	13.72 %
Taxe sur foncier bâti	16.33 %	22.65 %	21.59 %	16.33 %
Taxe sur foncier non bâti	77.69 %	95.79 %	49.72 %	77.69 %

◆ Dépenses obligatoires annuelles

(Sur la base des dépenses 2019. Les montants peuvent varier d'une année sur l'autre)

- ◆ Instruction des actes d'urbanisme CC Cœur de Chartreuse.....4 150 €
- ◆ Cotisation commune forestière.....250 €
- ◆ Frais de gardiennage ONF.....540 €
- ◆ Taxes foncières.....6 900 €
- ◆ Contribution Service Départemental Incendie et Secours.....13 400 €
- ◆ Participation SIVOS du RPI des Echelles.....25 500 €
- ◆ Participation repas cantine école Les Echelles.....6 700 €
(variable en fonction du nombre d'élèves)
- ◆ Participation syndicat Mixte du Parc de chartreuse.....950 €
- ◆ Participation borne passeport mairie Les Echelles.....170 €
- ◆ Participation transport scolaire (variable en fonction du nombre d'élèves).....4 100 €

TOTAL.....62 660 €

◆ Tarifs publics 2020

<i>CONCESSIONS CIMETIERE</i>		
30 ans	160.00 €	le m ²
50 ans	260.00 €	le m ²
50 ans le long du mur	810.00 €	
caveau d'attente	75.00 €	la semaine
columbarium 30 ans	450.00 €	case 4 urnes
columbarium 30 ans	230.00 €	case 2 urnes
<i>EAU POTABLE</i>		
le m ³	1.30 €	
droit fixe	40.00 €	
<i>EAUX USEES</i>		
le m ³	0.95 €	
droit fixe	40.00 €	
raccordement existant	500.00 €	
raccordement neuf	4 500.00 €	
<i>LOCATION SALLE POLYVALENTE</i>		
	habitant	extérieur
1/2 journée	70.00 €	70.00 €
journée	175.00 €	270.00 €
week-end	275.00 €	420.00 €

◆ Subventions accordées par le Conseil Municipal

• Association Familles Rurales.....	170.00 €
• Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	220.00 €
• Association Les Amis de l'Ecole	110.00 €
• A.D.M.R.....	550.00 €
• RESA	110.00 €
• Association des parents d'élèves de St Bruno	110.00 €
• Club de philatélie de St Christophe.....	110.00 €
• Association La Commanderie.....	110.00 €
• Association Les Passeurs d'Histoires	1000.00 €
• Collège Béatrice de Savoie	230.00 €

◆ Cérémonies & commémorations



La municipalité de St Christophe la Grotte, avec une participation très restreinte de la population due à la crise sanitaire, a perpétué le devoir de reconnaissance à ces femmes et ces hommes qui ont donné leurs jeunesses et leurs vies pour assurer notre liberté.

Afin de les rappeler à notre souvenir, des cérémonies commémoratives ont lieu tous les ans à 10h00 le 19 mars (cessez le feu de la Guerre d'Algérie), le 08 mai (Armistice de la seconde Guerre Mondiale), le 11 novembre (Armistice de la 1ère Guerre Mondiale).

Le 14 août, nous participons à la cérémonie commémorative des combats du tunnel en mémoire de la compagnie Stéphane qui s'est illustrée en ce lieu, et tout particulièrement

du Sergent Chabot et du Soldat Ripert, morts pour la France le 14 août 1944.

Nous remercions toutes les personnes qui participent à ces cérémonies ainsi que M. Michel PEYLIN président de la FNACA et les sapeurs-Pompiers des Echelles pour leur implication.

Cérémonie du 11 novembre 2020 : en cette fin d'année, le confinement nous a une fois encore obligé à restreindre le nombre de participants. Après la lecture du manifeste, l'appel aux Morts et le dépôt de gerbe, la cérémonie s'est déroulée en présence de madame le maire et de deux adjoints.

◆ Qualité des eaux distribuées en 2019



Délégation départementale
de la Savoie

CS 93 383
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : SAINT CHRISTOPHE BAS SERVICE
appartient à : MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE
est exploité par : MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE

2019

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau, les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
BACTERIOLOGIE				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	4	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	1,60	1,65	1,70

DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau moyennement calcaire	°f	2	20,10	21,60	23,10

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2019. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

073001661

◆ Modernisation du site internet de la commune

Dans un souci d'actualisation et de clarification des informations à disposition de tous, le site internet de la commune s'est vu offrir un relooking. Il est désormais beaucoup plus facile d'accéder aux diverses informations. Il suffit de quelques clics pour retrouver toutes les actualités essentielles.

L'agenda et les actualités

L'animation Touristique

Les comptes rendus des conseils municipaux



L'actualité des associations comme Anim'grotte

Les contacts des différents acteurs économiques

Besoins quotidiens (horaire, écoles, transports, gestion des déchets...)

Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-la-grotte.com/>



Vous pouvez également suivre la commune sur les réseaux :



Mairie de Saint Christophe la Grotte



[saint_christophe_la_grotte](https://www.instagram.com/saint_christophe_la_grotte)

◆ Décoration des sapins de Noël du village



La crise sanitaire nous a obligés à revoir notre organisation mais n'a pas eu raison de notre motivation. Merci à tous !



Il n'était pas envisageable de nous réunir en salle fermée pour confectionner les traditionnelles décorations « made in St Christophe la Grotte » en raison de la crise sanitaire. Aussi avons-nous organisé la livraison de « kit décoration » à domicile pour que les personnes qui le souhaitent puissent contribuer à la confection des paquets cadeaux à déposer sur les huit sapins disposés dans les différents hameaux du village.

Cette année un nouvel emplacement a été défini au niveau de l'arrêt de bus DDE aux abords de la route départementale 1006 afin que les enfants de l'impasse des Gorgettes, de la route du Beauvoir et du haut de la montée du Villard puissent décorer leur sapin et en profiter visuellement.

Merci à nouveau pour cette participation intergénérationnelle

RDV l'année prochaine pour reprendre nos ateliers décorations avec de toutes nouvelles idées.



M. Bernard MONNIN - Poste de St Christophe la Grotte (altitude 420 m)

Relevé des précipitations (pluie et neige confondues) :

Décembre 2019.....	168.8mm
Janvier 2020.....	67.5
Février.....	76.8
Mars.....	105.6
Avril.....	51.8
Mai.....	111.8
Juin.....	269.0
Juillet	24.5
Août.....	138.5
Septembre.....	111.6
Octobre.....	192.4
Novembre.....	33.1
Total 2020	1 349.6

Pour mémoire (par année de janvier à décembre) :

2019.....	1 726.9
2018	1 649.3
2017	1 467.8

Hiver 2019-2020

L'hiver 2019-2020 a été l'hiver le plus chaud en France depuis le début du XXe siècle. Une douceur remarquable a dominé tout au long de la saison et s'est accentuée en février qui s'est classé au second rang des mois de février les plus chauds. Cet hiver a été par ailleurs très agité avec de fréquents passages tempétueux en décembre puis février. Il a également été marqué par des épisodes de pluies intenses qui ont provoqué de sévères inondations en décembre notamment dans le sud du pays.

Été 2020 : exceptionnellement sec en juillet et dans le top 10 des étés les plus chauds

Durant cet été, la France a connu un mois de juillet exceptionnellement sec sur l'ensemble du territoire, suivi d'un mois d'août encore peu arrosé sur un large quart nord-est du pays et plus localement sur les régions méridionales. Côté températures, après un début de saison assez frais, le mois d'août s'est classé au 3e rang des mois d'août les plus chauds sur la période 1900-2020, loin derrière août 2003 mais quasi ex æquo avec août 1997. Avec deux vagues de chaleur successives du 30 juillet au 1er août et du 6 au 13 août, suivies par un pic de chaleur les 20 et 21 août, l'été 2020 a fait partie des étés les plus chauds depuis le début du XXe siècle.

Fin de l'épisode de sécheresse en Savoie



Mise à jour le 29 octobre 2020.

Levée des mesures de restriction des usages de l'eau

Après un 1er épisode de pluies très important entre fin septembre et début octobre, de nouvelles précipitations sont survenues ces derniers jours.

Si les débits des cours d'eau tendaient de nouveau vers des niveaux quasiment estivaux à la mi-octobre, les dernières pluies ont permis d'inverser la tendance en augmentant les débits de manière significative et durable. Les débits de tous les cours d'eau suivis sont aujourd'hui supérieurs aux débits moyens, et très supérieurs aux débits minimums biologiques, ce qui signifie qu'ils sont suffisants pour ne pas avoir d'impact négatif sur la vie aquatique.

Les nappes ont elles aussi connu une nouvelle remontée significative, qui vient confirmer celle déjà constatée fin septembre/début octobre. Ces remontées importantes signifient que les sols ont regagné un taux d'humidité suffisant pour favoriser l'infiltration plutôt que le ruissellement, permettant de ce fait la reconstitution des stocks d'eau souterraine. Les niveaux sont aujourd'hui redevenus conformes aux normales pour la saison.

Par conséquent, les mesures de restriction en vigueur depuis le 4 août sur l'avant-pays savoyard et sur les bassins versants du lac du Bourget et du Chéran sont levées. Sur les autres secteurs, le classement en situation de vigilance est également levé.

Néanmoins, le Préfet de la Savoie invite les usagers à maintenir une consommation en eau raisonnée durant les prochaines semaines, période charnière pour les milieux aquatiques, pendant laquelle la plupart d'entre eux se reconstituent et « préparent » la prochaine saison estivale.

Il faut également noter que pour d'autres milieux, notamment les cours d'eau de montagne, l'hiver correspond à la période de l'année où les débits sont les plus bas. En effet, à cette saison, l'eau est stockée sous forme de neige ou de glace et ne contribue donc pas à l'alimentation des cours d'eau.

Etat Civil

Naissances

Tyron, fils de Rudy FAVARD & Hans LEMAIRE
Louis, fils de Johanna FOURMY & Benoît LLORENS
Rosalina, fille de Marion TROUVE & Adrien GALLE
Violette, fille de Zélie TRELA & Julien CARRE



Mariages

Sandrine BERGER & Damien CLAIR
Bernadette EYOUM MBOKE & Jean-Luc CHAPUIS



Décès

Kirilka POPOVA veuve DIMITROV, 78 ans (Résidence Béatrice)
Hélène VANDE WEGHE, 90 ans (Résidence Béatrice)
Marcelle VERNAY veuve CHEVROLAT, 93 ans (Résidence Béatrice)
Jean-Pierre LEONARD, 57 ans
Odile CHAVASSE-RIONDET veuve CHAPUIS, 95 ans (Résidence Béatrice)
Rosette CARLIN Veuve FRECHET, 96 ans
Denise MULET-MARQUIS veuve TIVOLLIER, 95 ans (Résidence Béatrice)
Raymonde VEYRET, 98 ans (Résidence Béatrice)
Claude DELHON, 92 ans (Résidence Béatrice)
Patrick ARRIGHINO, 59 ans
Isabelle ACCORCI veuve CHARVET, 92 ans (Résidence Béatrice)
Marthe GAVIOT-DOGUILLON veuve CHRISTIN, 93 ans (Résidence Béatrice)
Monique GAILLAND veuve FEUGIER, 80 ans
Andréa COMBAZ veuve BURILLE, 96 ans (Résidence Béatrice)
Yvette DELULION veuve VIVIER, 93 ans (Résidence Béatrice)
Joseph MOMESSO, 88 ans (Résidence Béatrice)
Marguerite LORIDON veuve BARRAL, 92 ans (Résidence Béatrice)
Pierre LEENGELÉ, 97 ans (Résidence Béatrice)
Colette BARRIER épouse DAVID, 82 ans
Lucienne DIDIER veuve VERDUN, 93 ans (Résidence Béatrice)

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

La démarche de création du PLU Intercommunal est arrivée à son terme. Le PLUI a été approuvé le 19/12/2019 et est entré en vigueur le 23/01/2020 sur tout le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ceci a mis un terme à la vision communale de l'urbanisme ainsi qu'à son choix de développement pour laisser la place à la globalisation.

Le règlement et le zonage de ce PLUI sont consultables en mairie ou en ligne sur le site internet de la communauté de communes (application grand public sur : www.geo.parc-chartreuse.net/plui_ccc_approuve).

Bilan quantitatif des autorisations des droits du sol :

La communauté de communes a instruit 360 dossiers en 2019 et 138 de janvier à juin 2020. Pour la commune de St Christophe la Grotte, ce sont 41 dossiers qui ont été traités en 2019 par le service urbanisme mutualisé (SUM) de la communauté de communes : 12 CUa (certificats d'urbanisme informatifs), 8 CUb (certificats d'urbanisme opérationnels), 17 DP (déclarations préalables de travaux) et 4 PC (permis de construire).

La plus forte demande au SUM vient de la commune de St Pierre de Chartreuse

Il faut savoir que le coût supporté par la commune pour l'instruction de ces dossiers en 2019 s'élève à 4257€.

Même si l'instruction des dossiers est faite par les services de la communauté de communes et si le PLU est intercommunal, l'interlocuteur privilégié des pétitionnaires reste la commune. Le service urbanisme de la communauté de communes ne délivre pas d'informations préalables au public n'ayant pas de dossier en cours.

Consultance architecturale :

La mission de l'architecte conseil consiste à être à la disposition du public qui désire construire ou aménager en lui donnant les informations, les orientations et les conseils propres à favoriser la qualité architecturale, paysagère et environnementale du projet en respectant les règles d'urbanisme en vigueur.

Les rendez-vous avec l'architecte conseil doivent être pris auprès de la communauté de communes soit par mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr, soit par téléphone : 04 76 66 81 74. Les permanences se déroulent dans la mairie de la commune où vous souhaitez mener à bien votre projet. Des visites de sites peuvent s'avérer nécessaires. Il est important de solliciter l'architecte conseil très en amont des formalités administratives (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...), afin qu'il puisse vous prodiguer les conseils adéquats et, le cas échéant, vous orienter vers d'autres professionnels. Cette prestation est gratuite pour l'habitant. La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse prend en charge le financement (coût horaire et déplacement) à hauteur de 50%, le Conseil Départemental finance les autres 50%.

Démarches administratives

Pour vous aider dans la préparation de vos dossiers de demande de constructions, vous pouvez également consulter la notice explicative générale disponible sur internet à l'adresse suivante :

www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703

Quel formulaire utiliser en fonction de votre projet ? A quelles formalités sont soumis vos travaux d'aménagement ? Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?... Vous trouverez dans ce document toutes les réponses à vos questions.

Rappel :

Nature des travaux	Formalités
cas général	
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m ² , quelle que soit la hauteur (R.421-1)	Permis
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m ² , sans dépasser 20 m ² , et hauteur inférieure ou égale à 12 mètres (R.421-9 a)	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m ² , sans dépasser 20 m ² , et hauteur supérieure à 12 mètres (R.421-1)	Permis
Création d'une surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m ² et hauteur supérieure à 12 mètres (R.421-9 c)	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m ² et hauteur inférieure ou égale à 12 mètres (R.421-2 a)	Aucune
Création d'une surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 20 m ² et hauteur inférieure ou égale à 12 mètres dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, les sites classés ou en instance de classement, les réserves naturelles et les cœurs de parcs nationaux (ou futurs parcs nationaux) (R.421-11 a)	Déclaration préalable
Ravalement de façade, création d'ouverture en façade ou en toiture, réfection de toiture, ... (tout ce qui constitue un changement de l'aspect extérieur d'une construction, sans création de surface)	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher et d'une emprise au sol inférieures ou égales à 20 m ² et hauteur supérieure à 12 mètres dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, les sites classés ou en instance de classement, les réserves naturelles et les cœurs de parcs nationaux (ou futurs parcs nationaux) (R.421-1)	Permis
les piscines	
Dont la couverture a plus de 1,80 mètres de haut, quelle que soit la superficie (R.421-1)	Permis
Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m ² , non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol (R.421-9 f)	Déclaration préalable
Dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 10 m ² , non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol (R.421-2 d)	Aucune
Les piscines citées ci-dessus et situées dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, en site classé ou en instance de classement (R.421-11 II d)	Déclaration préalable

les murs	
D'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres (R.421-9 e) périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, ou site classé	Déclaration préalable
De moins de 2 mètres de hauteur sauf s'ils constituent des clôtures régies par l'article R.421-12 - hors ou en instance de classement (R.421-2 f)	Aucune
De soutènement (R.421-3 a)	Aucune
Quelle que soit la hauteur dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, site classé ou en instance de classement, réserve naturelle et coeur de parc national (ou futur parc national) (R.421-11 I c)	Déclaration préalable
les clôtures	
Situées dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, dans un site inscrit ou un site classé ou en instance de classement, en secteur délimité de Plan local d'urbanisme ou en partie de commune dont le conseil municipal a décidé de soumettre les clôtures à déclaration (R.421-12)	Déclaration préalable
Autres que celles citées ci-dessus et les clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière (R.421-2 g)	Aucune
les terrasses	
Si elles sont de plain-pied (R.421-2 j)	Aucune
Si elles sont de plain-pied et situées dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques, en site classé ou en instance de classement (R. 421-11 II g)	Déclaration préalable

Le parcours d'une demande d'autorisation d'urbanisme



TRAVAUX COMMUNAUX

La commune a entrepris un certain nombre de travaux cette année :

- Travaux de réfection de chaussée par enrobé à froid sur la Voie Royale, la route des casernes ainsi que sur l'impasse des Gorgettes.
- Travaux d'entretien :
 - Curage des cunettes de la route du Beauvoir
 - Nettoyage des renvois d'eau chemin des Gorgettes et sur les pistes forestières de Gerbaix Dessus
 - Curage du bassin de rétention de la Voie Sarde
 - Réfection à neuf des toitures des lavoirs communaux du Villard et des Andrés (voir détail ci-dessous)
 - Remplacement de la porte du réservoir d'eau du Colomb.
 - Et remise à neuf de la clôture du périmètre du réservoir
 - Dévégétalisation du mur de la Voie Sarde (voir détail ci-dessous)
- Travaux sur le réseau de distribution d'eau potable : réparation d'une grosse fuite au sommet du Batié sur la conduite principale (nous nous excusons auprès des habitants qui ont manqué d'eau pendant quelques heures)
- Travaux sur les chemins ruraux :
 - Réouverture du chemin de la Béjardière à Bande-Village
 - Création d'une scène de spectacle au bord de la Voie Sarde

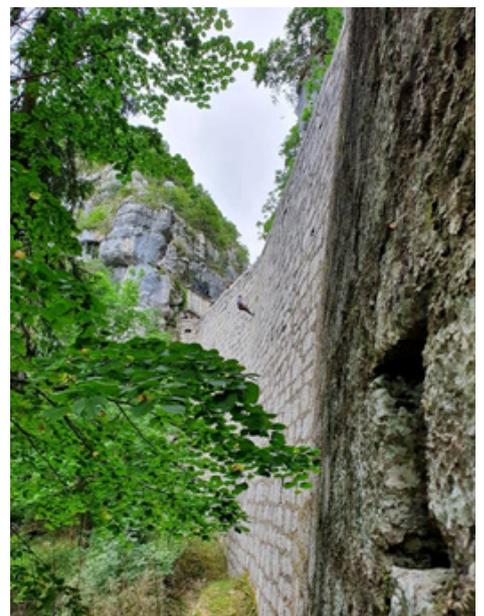
TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'ENTRETIEN

Au cours de l'année, différents travaux ont été réalisés afin d'embellir notre commune pour le bonheur des habitants mais aussi des nombreux promeneurs.

Le site de la voie Sarde, principal lieu d'attrait touristique de notre commune, a donc fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ainsi, comme chaque année, les bénévoles de l'association communale Anim'grotte, rejoints par ceux de la troupe théâtrale « les Passeurs d'histoires » se sont attelés au nettoyage de la voie romaine et de ses abords. Armés de gants, pelles et râpeaux ainsi qu'une bonne motivation, ils ont enlevé tous les branchages que les forts débits hivernaux transportent et ont nettoyé les écoulements d'eau obstrués par les débris rocheux qui se sont amoncelés durant l'année. Un travail nécessaire pour permettre à la voie romaine de ne pas se détériorer trop rapidement.

Plus tard dans l'année, ce sont deux professionnels, MM. Alexandre Sallaz et Emmanuel Tessane, cordistes, qui ont nettoyé l'ensemble du mur de la voie Sarde. Ils ont notamment enlevé la mousse et les jeunes souches qui pouvaient, à terme, fragiliser le mur. Le résultat est superbe et ce travail est lui aussi indispensable pour faire perdurer ce monument.





D'autres monuments, qui tiennent une place centrale dans nos lieux-dits, ont aussi fait l'objet de travaux d'entretien, ce sont nos lavoirs/bassins. Bien que ceux-ci ne tiennent plus leur rôle d'antan, ils n'en restent pas moins des lieux d'intérêts et nécessitent de l'attention. Ce sont donc les lavoirs des Andrés et du Villard dont les toitures sont remises à neuf en cette fin d'année. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise de Mickaël Verstraet, basée à Saint Christophe sur Guiers.

FORÊT COMMUNALE

- Affouage : une forte baisse s'est fait ressentir chez nos affouagistes cette année puisque seulement 6 lots ont été distribués contre 14 en 2018.
- Bois de service : en 2020, aucun lot de résineux ne s'est vendu sur notre commune. Une forte arrivée de bois des pays du nord a fait baisser les cours du marché. Les lots de la commune seront remis en vente en 2021.
- Travaux sylvicoles réalisés par l'ONF :
 - Dépressage (*Le dépressage consiste à réduire la densité des essences ciblées (essence-objectif) au profit des tiges bien conformées. Il favorise la croissance en diamètre du tronc et le développement du houppier (l'ensemble des branches d'un arbre). Cette intervention concerne des jeunes peuplements de hauteur comprise entre 3 et 10 mètres. Il s'agit d'une opération intensive dans les peuplements jugés trop denses.*) de la parcelle 4 située à Gerbaix sur 3,50 hectares.
 - Débroussaillage et entretien de l'arboretum de Combe Noire
 - Ouverture des layons (*Dans le contexte forestier, le mot « layon » désigne divers types de cheminements forestiers, dès qu'ils sont rectilignes sans avoir la taille d'une piste ou d'une route. D'une manière plus large, le layon est un chemin à travers une parcelle. Il a pu être créé par des animaux, avant d'être emprunté par les hommes pour parcourir la zone*) et remise en peinture des limites des parcelles 8 et 9 situées à Servalet.

STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE (STEP)

Les eaux usées des hameaux du Villard, du Batié, des Andrés et des Casernes se déversaient, jusqu'au mois d'août 2020, dans la station d'épuration des Echelles.

Celle-ci étant vétuste et plus aux normes environnementales, nous avons décidé avec les communes des Echelles, Entre-Deux-Guiers, Miribel-Les-Echelles et St Christophe Sur Guiers de réhabiliter les bassins de rétention de l'ancienne papeterie d'Entre-Deux-Guiers en station d'épuration intercommunale.



Ces travaux ont débuté en 2018 pour un montant global d'environ 5.5 millions d'euros. Cette dépense est répartie au prorata du nombre d'utilisateurs, ce qui signifie 5.45% pour St Christophe la Grotte.



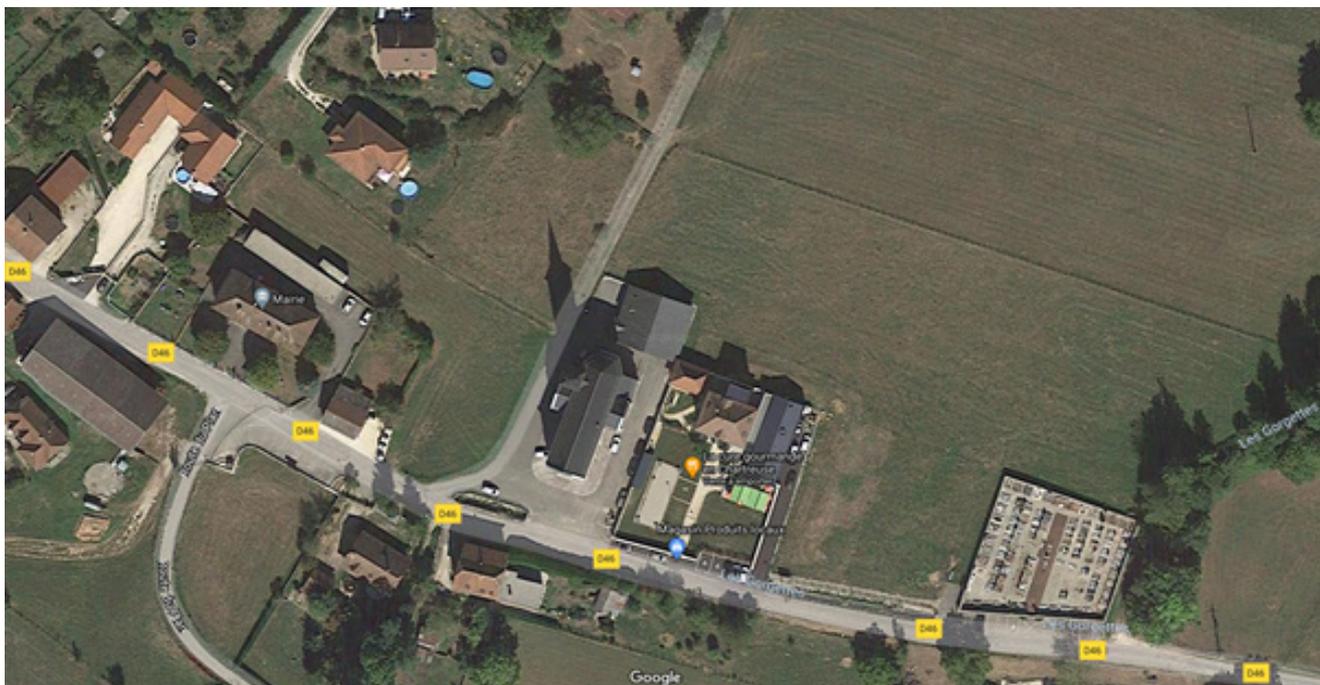
Cette station d'épuration est en service depuis le mois d'août.

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE FORGE

Le projet de transformation de l'ancienne forge en maison des associations a commencé au cours de l'ancienne mandature, avec pour objectif la construction d'une salle polyvalente et des espaces de stockages. Il continue avec la nouvelle équipe municipale mais le dossier a été suspendu en raison des réserves et des préconisations émises par l'architecte conseil du CAUE*. La proposition du cabinet d'architecture ayant répondu à l'appel d'offre initial ne correspondait pas à l'intégration du projet dans le cœur de notre village. Nous nous sommes donc concentrés à recenser les ressources qui pourraient être valorisées pour optimiser le foncier de la commune telles que la salle du premier étage de la mairie, les combles ... dans un esprit d'amélioration énergétique.

La commande de démolition de l'ancienne forge a été passée à l'automne avec une entreprise locale et les devis de rénovation des espaces libres de la mairie sont en cours. Nous réfléchissons au besoin paysager de l'espace entre la mairie et la salle des fêtes pour en faire un lieu central de notre village. L'objectif est de créer un lieu de rencontre en centre-bourg, propice à l'organisation de manifestations culturelles et associatives, tout en portant l'accent sur l'attractivité du village.

En effet, notre village étant animé par le dynamisme de ses associations, notre volonté de repenser les équipements existants, pour mieux répondre à leurs besoins, s'articule autour de la connexion de tous ces espaces collectifs (salle des fêtes, mairie, cure gourmande, chapiteau).



La commission bâtiments communaux est à l'écoute des idées des habitants. Vous pouvez nous les transmettre par mail mairiesaintchristophe@wanadoo.fr

**Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.*

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'architecture, les paysages et le patrimoine sont d'intérêt public.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Conformément à l'instruction ministérielle de référence, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux actions de proximité.

A l'issue des élections municipales, chaque commune a du désigner un « correspondant défense » parmi les membres du conseil municipal. M. Sébastien Chevillat s'est porté candidat et devient le correspondant défense de notre commune. Afin de lui permettre d'assurer efficacement sa mission, il a participé à un séminaire de formation le 3 octobre dernier au quartier Roc-Noir du 13^e BCA à Barby.

Une journée pour se former aux questions de défense et de sécurité globale à travers des présentations, des démonstrations, des ateliers.

A cette occasion, le Service National Universel a été présenté aux participants (voir détails ci-après).



Vous pouvez le contacter pour toute question.





Le **Service national universel (SNU)** est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale (qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires),
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

1. un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;

2. une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

3. la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

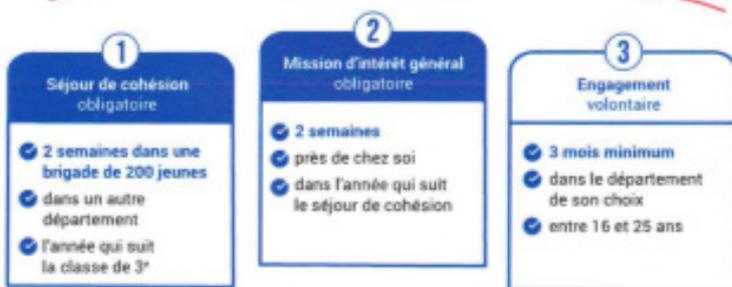
Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



3 ÉTAPES CLÉS



7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- 4 Point d'étape sur les compétences et l'orientation
- 5 Culture et patrimoine
- 6 Découverte de l'engagement
- 7 Défense, sécurité et résilience nationales
- 8 Développement durable et transition écologique et solidaire

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, le Service national universel (SNU) s'adresse alors à vous !

Vous souhaitez vous inscrire au SNU en 2021 ?

Le prochain séjour de cohésion aura lieu du 21 juin au 2 juillet 2021. Les inscriptions débuteront le 4 janvier 2021.

Toutes les informations sur

www.snu.gouv.fr

Quelques rappels de civisme pour “bien-vivre” ensemble

À la suite du constat d’une augmentation significative des incivilités dans notre commune, nous vous rappelons quelques règles élémentaires afin de mieux vivre ensemble, surtout en cette période de crise sanitaire et de confinement

Les bruits de voisinage

« Le bruit constitue pour nos concitoyens l’une des nuisances les plus fortement ressenties. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé. Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique. L’organisme humain ne s’habitue pas aux bruits » - Le Directeur Général de la santé Publique

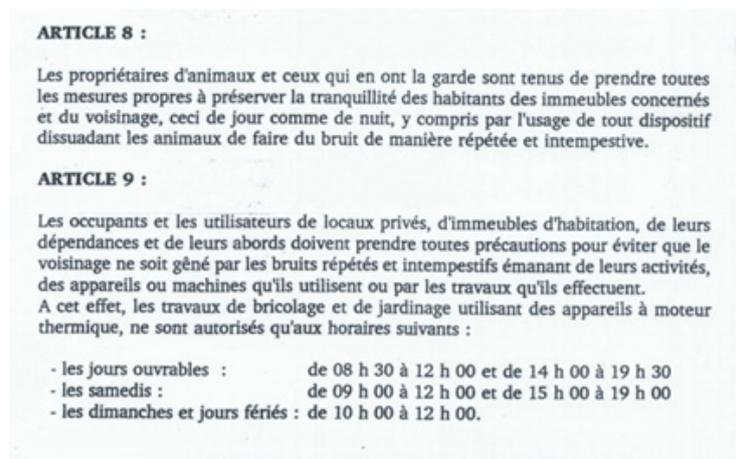


Les bruits de voisinage selon le Code de la santé publique : la notion de bruits de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les « voisins ». Le Code de la santé publique (CSP) donne une définition a contrario des bruits de voisinage. Il s’agit de tous les bruits ne faisant pas l’objet d’une réglementation spécifique. Ce code distingue trois catégories de bruits de voisinage :

- **Les bruits liés au comportement** d’une personne, d’une chose dont elle a la garde ou d’un animal placé sous sa responsabilité (article R. 1334-31 – CSP) ;

Les bruits désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de chaînes hi-fi, d’aboiements, d’appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards... sont considérés comme des bruits de comportement.

L’arrêté préfectoral du 09 janvier 1997 portant réglementation des bruits de voisinage rappelle :



- **Les bruits provenant des activités** (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisir, organisées de façon habituelle) (articles R. 1334-32 à R. 1334-35 – CSP) ;

- **Les bruits provenant des chantiers** (article R. 1334-36 – CSP).

Le Code de la santé publique permet de sanctionner « les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l’homme » à tout moment de la journée. Attention ! Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut donc être sanctionné.

La divagation des animaux.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



Les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT habilite le maire, à titre général, à intervenir pour mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation, notamment en faisant placer l'animal en fourrière. Par la suite, si le chien ou le chat est réclamé par son propriétaire, sa restitution sera subordonnée au paiement de la totalité des frais de fourrière. Si le chien ou le chat n'a pas été réclamé par son propriétaire, à l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, il sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété du gestionnaire de la fourrière.

L'arrêté municipal en date du 15 juin 2018 interdit la divagation des chiens et des chats sur tout le territoire communal.

Dépôts sauvages

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. Chaque producteur de déchets est responsable de ses déchets et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).



Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Par ailleurs, l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, joignable par simple appel téléphonique.

Nous vous rappelons que **les dépôts aux abords des bacs à ordures ménagères et conteneurs de tris sont considérés comme des dépôts sauvages.**

Tout contrevenant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Brûlage des déchets en plein air :

En matière d'émission de particules fines, 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, c'est l'équivalent de 14 000 km parcourus par une voiture essence récente ou encore 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante...

Au-delà des problèmes de pollution atmosphérique que cela génère, les conséquences sur la santé et le confort des riverains peuvent être notables

La réglementation en vigueur (arrêté préfectoral n° 2017-0248 du 22 février 2017) interdit formellement cette pratique.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

 **A**rticle 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.

DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **500 déchetteries** réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Bulletin municipal 2020

Imprimé par la mairie de St Christophe la Grotte



Cette année 2020 marque la reprise de la société d'exploitation de la Cure Gourmande par Mme Brigitte MAESE qui en est désormais l'unique associée.

Elle s'est toutefois entourée d'un nouveau chef cuisinier en la personne de Samuel LEMAHIER.

→ L'année 2020 du côté Restaurant / Traiteur

Bien entendu l'année 2020 restera marquée pour la Cure Gourmande par les deux périodes de confinement qui ont imposé la fermeture du restaurant.



Toutefois cela a permis à Brigitte MAESE de revoir son offre et sa communication.

C'est ainsi que depuis mai 2020 une carte « Menus du jour » pour une consommation sur place ou bien à emporter est établie chaque semaine (hors période de confinement), avec notamment une communication via la page Facebook :

www.facebook.com/lacuregourmandechartreuse

Des animations locales ont également vu le jour tel que « Le marché de la fête des mères », « les concours de pétanques », « Le cochon de Lait », « La soirée avec Zygomatic »...

La période estivale a été de très bonne augure pour toute l'équipe de la Cure Gourmande, qui forte de son enthousiasme et de ses compétences a pu retrouver ses fleurons de qualité !



→ L'année 2020 du côté des Gîtes



Cette année, les gîtes ont été référencés sur le site :

www.gites-professionnels.com

Ils sont toujours très appréciés des voyageurs, pour preuve leur note moyenne de 4,5/5 sur le site des Gites de France !

Et parce que ce sont les clients des Gîtes qui en parlent le mieux :



N'hésitez pas à recommander la Cure Gourmande à vos proches qui auraient envie de vous rendre visite, pour un weekend ou une semaine, Brigitte sera ravie de pouvoir les accueillir !

Les réservations sont accessibles directement sur le site de la cure gourmande :

www.lacuregourmande-chartreuse.com

→ L'année 2020 du côté de la Boutique



La boutique c'est toujours et surtout la mise en avant de nos produits du Terroir !

- Vente de produits des producteurs locaux : miel, confiture, charcuteries, vins, condiments, gâteaux, plats à emporter, gamme traiteur...
- Vente d'articles des artisans locaux : cosmétiques, poteries, objets en bois...

La boutique est accessible aux horaires d'ouverture du restaurant.



→ Contact :

Que ce soit pour le restaurant, les gîtes ou encore la boutique, un numéro de téléphone unique à savoir le 04 79 84 40 86.

Rappel au Civisme :

La Cure Gourmande (et notamment Brigitte), a dû faire face à plusieurs incivilités cette année qui demeurent intolérables. Des dégradations du véhicule, de la boîte aux lettres, la disparation de poissons dans les bassins... Autant d'évènements qui laissent beaucoup d'incompréhension. Brigitte est présente tous les jours sur site et se tient à la disposition de chacun pour échanger si besoin, mais elle, tout comme l'équipe municipale ne peuvent accepter de tels actes. Nous faisons appel à la responsabilité de tous et nous comptons sur la bienveillance de chacun pour faire en sorte que cela ne se reproduise pas.

SITE HISTORIQUE DES GROTTES : une saison mouvementée

La saison aux grottes de Saint-Christophe se termine, certes brusquement, mais avec un bilan positif. Changement de gestion, animations, covid-19... Petite rétrospective de l'année mouvementée qui vient de s'écouler :

Le 1^{er} décembre 2019, changement de gérance et première nouveauté : le climat plutôt doux pour la période a permis aux grottes d'ouvrir pendant les vacances de Noël. Le succès était au rendez-vous malgré quelques soucis techniques (instabilité des installations électriques). En plus de la visite classique des grottes, les visiteurs ont pu assister à des contes adaptés pour l'occasion, ou simplement se réchauffer à l'auberge en dégustant des crêpes et du vin chaud fait-maison.

Plein de motivation, nous avons continué sur notre lancée en laissant la grotte aux chauves-souris pour le reste de l'hiver, et organisons deux friperies solidaires au mois de février. Une fois de plus, c'est une réussite ! C'est ainsi qu'avec enthousiasme, nous avons préparé l'ouverture de la saison, organisant le TRAIL des Grottes, ou encore, pour les vacances de Pâques, la mise en place d'une chasse aux œufs pour les petits, et d'une chasse aux trésors pour les plus grands... Mais l'ombre de la covid-19, qui paraissait si loin quelques semaines plus tôt a fini par nous rattraper.

Fermeture administrative, chômage partiel, annulation des visites scolaires... tout s'est enchaîné et il a fallu tenir bon, pendant le confinement, pour continuer les préparatifs sans savoir quand nous allions réouvrir. Quand la nouvelle du déconfinement est enfin tombée, c'est un nouveau combat qui s'est présenté à nous : se mettre aux normes sanitaires (masques, plexiglass, gel hydro-alcoolique, sens de circulation...). C'est la course pour ouvrir au plus vite. Heureusement, nous pouvions compter sur le soutien de la mairie de Saint-Christophe-la-Grotte et nous avons fini par ouvrir finalement. Petit à petit certaines règles s'assouplissent, les jauges par visite augmentent et la saison a pu se dérouler presque normalement, même si le public scolaire manquait cruellement à l'appel.

Bien décidé à tourner la page, un concert a été organisé le 13 juillet, et sur des rythmes de soul/rythm'n blues, nous avons dansé, mangé et profité des festivités dans le respect des règles sanitaires. Le restaurant des grottes ouvre à son tour, au menu : steak-frites, tarte salée, croque-monsieur, cuisses de grenouilles, filets de perche... Tout est fait pour satisfaire les papilles des visiteurs, sans oublier les desserts : nougat glacé, mousse au chocolat, glace à la chartreuse.

La chance commençait enfin à tourner, la canicule poussait les vacanciers à venir profiter de la grotte à 9°C. Un scoop qui nous permet de



Figure 1 Contes sous le porche de la grotte supérieure.



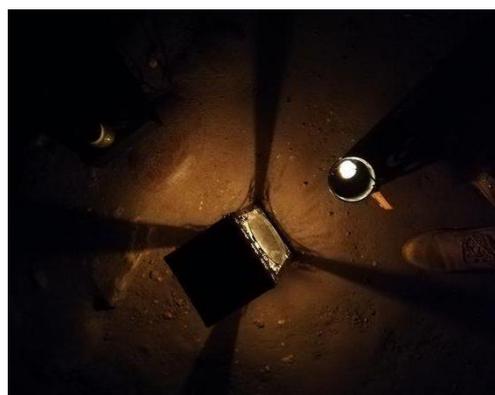
Figure 2 Salade savoyarde, reblochons panés, pommes dauphines... à la carte des grottes cet été.

décrocher des interviews radios (France bleu, radio couleur chartreuse) et surtout plusieurs passages sur France 3, Régional et National ! Nous terminons la saison d'été comblés, explosant certains jours le record de fréquentation journalier du site (toutes années confondues !).

Les idées ne manquaient pas, et pour terminer la saison sur une note forte nous nous sommes lancés dans l'écriture d'un spectacle théâtral pour Halloween. Septembre et octobre se sont écoulés avec les Journées du patrimoine, la fête de la science, et les vacances de la Toussaint, où nous avons organisé des « visites à la lampe torche » (pour les 4 à 10 ans). Le spectacle approchait à grands pas, le cuisinier s'échauffait pour proposer une de ses spécialités pour Halloween : la matouille, de la tome fondue servie avec des pommes vapeurs et de la charcuterie ! Malheureusement le repas d'Halloween, ainsi que le spectacle n'auront pas lieu pour cause de re-confinement.



Figure 3 Les lanternes d'Halloween pour voyager dans la grotte des enfers !



C'est un peu frustrés que nous avons été contraints d'annuler le « bouquet final » pour lequel nous avons tant travaillé. Nous avons ainsi dû fermer l'établissement un mois avant la date prévue. En réconfort, nous nous promettons que ce n'est que partie remise, que ce spectacle aura lieu l'année prochaine, et que les festivités reprendront de plus belle ! Finalement, nous pouvons être fiers de la saison qui vient de s'écouler, ce sont plus de 17 000 visiteurs qui se sont déplacés entre mai et octobre, pour visiter nos grottes. L'équipe a su rester soudée, garder son énergie, proposer des animations variées, malgré tous les obstacles rencontrés.

Il y a encore une longue liste de projets en cours : des visites aux flambeaux théâtralisées, des concerts, un Trail, des animations, de quoi satisfaire les petits et les grands. Alors n'hésitez pas à vous tenir au courant via notre page Facebook ou sur Instagram, #GrottesSaintChristophe, ou sur notre site internet www.grottes-saint-christophe.com.

Amandine Duval
L'équipe des grottes
04 79 65 75 08
info@grottes-saint-christophe.com



Les trésors de Saint Christophe

D'une chapelle à l'autre

En 1503, les Chartreux bâtirent une chapelle à la Grotte. Ils y entretenaient de loin en loin un chapelain. Saint Christophe la Grotte était alors partie intégrante de la paroisse de Saint Christophe en France, déjà présente depuis l'an mil.

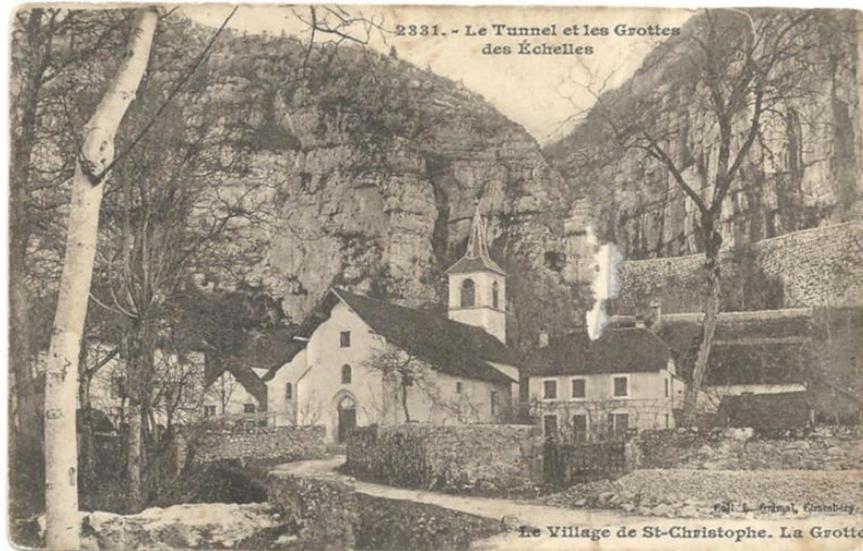
En 1802, Saint Christophe la Grotte fut rattachée à la paroisse des Échelles. Il y avait alors aux Échelles un curé et deux vicaires. Le curé archiprêtre Laurent était bien connu à la Grotte et très aimé. De 1796 à 1800, il avait exercé un ministère illégal et dangereux dans la vallée, et, comme les Échelles — où demeuraient d'enragés Sans-culottes — était un refuge peu sûr, il résidait ordinairement à Saint Christophe la Grotte qui était en Savoie.

Malgré cette circonstance favorable, la mesure de rattachement fut diversement accueillie. Certains prirent l'habitude d'aller aux Échelles, d'autres continuèrent à aller à Saint Christophe la Grotte ; et d'autres jurèrent par tous les diables qu'ils n'iraient plus nulle part.

Pour remédier à cet état de chose fâcheux (le curé des Échelles ne voulant plus « confesser les paniers » — car les gens en profitaient pour faire leurs courses aux Échelles), Monseigneur Irénée de Soles érigea Notre-Dame de la Grotte en paroisse autonome. Le premier curé, le Révérend Isidore Juillard, du diocèse de Maurienne, fut nommé le 18 septembre 1806.

À cette époque, la chapelle de la Grotte ne comportait qu'une nef. On y ajouta en 1806 une chapelle gauche (au nord), en 1831 l'aile droite toute entière (au sud). Entre 1832 et 1840, on prolongea la chapelle de gauche pour harmoniser un peu le monument. En 1835, on bâtit le clocher.

L'église de la Grotte avait toujours été trop petite pour la population du pays. Elle l'était plus que jamais en 1830. La paroisse comptait alors 900 habitants, à peu près tous pratiquants. À l'église, la compression était à son extrême limite. Chacun surveillait jalousement sa chaise, dont il était le propriétaire, et quand il fallait caser une paroissienne nouvelle (nouvelle épouse), c'étaient des réclamations, voire des bagarres, qui avaient souvent leur épilogue en justice de paix.



En 1831, le Conseil de commune décida d'agrandir l'église du côté du midi. Il s'y prit avec une prudence consommée. Le propriétaire voisin était alors le Sieur Chautemps des Échelles qui avait acheté leur clos aux frères Bonne. Il vendit à la commune une bande de terrain d'une largeur de 10 pieds moyennant le prix de 100 livres, sous réserve que le mur de clôture qui longeait le chemin situé entre l'église et son clos serait reconstruit à la limite nouvelle.

Pratiquement, l'agrandissement de l'église devait se faire aux dépens du chemin vicinal. La commune, à ce sujet, conclut un accord avec le hameau de la Grotte :

« L'an mil-huit-cent-trente-et-un et le seize avril, en salle consulaire, entre le Conseil de la commune de Saint Christophe la Grotte d'une part et les habitants intéressés du village de la Grotte d'autre part, il a été convenu que lesdits intéressés promettent et s'engagent par le présent à ne former contre la commune et le Conseil aucune opposition à la construction actuelle des deux chapelles au midi de l'église à raison de l'emplacement desdites chapelles sur le chemin qui la longe en cette partie et auquel ils ont droit pour l'usage de leurs maisons et pour relever leurs récoltes. De son côté, le Conseil s'engage à faire reconstruire ledit chemin le long desdites chapelles pour le

libre passage des voitures sur le sol cédé à la commune par Sieur Joseph Chautemps, et ce, cet été, à la Saint Jean-Baptiste prochaine. » [...].

Pareillement, la commune avait prévu la question argent. Une sage gestion des finances de la commune avait permis à Monsieur Henri Chavasse, Syndic (le Maire), d'économiser, à ces fins, la somme de 1 800 livres ; ce qui représentait une forte somme pour l'époque.

Le plan dressé par l'architecte Dunoyer, accepté par l'entrepreneur, approuvé par le Conseil de commune et l'Intendant général de Savoie, prévoyait une dépense de 1739 livres. Tout était pour le mieux.

Ces diverses négociations avaient rempli les mois de mars, avril et mai. Il fallait sans retard se mettre à l'œuvre si l'on voulait que le nouveau chemin fût ouvert en juin.

C'est alors que Monsieur Joseph Chautemps rentre en scène. Il demande que l'agrandissement projeté ne change en rien l'écoulement de la fontaine et ne le prive pas des égouts auxquels il avait droit suivant l'acte de vente de la cure. Il exigea que le bassin fût de nouveau accolé au mur de l'église, face au midi. La commune voulut bien s'engager à diriger les égouts vers son pré, mais non à reconstruire au même endroit la fontaine, ce qui eut diminué de la largeur du bassin la largeur des chapelles ou du chemin. « Que monsieur Chautemps désigne n'importe quel autre emplacement ! ».

On ne put cependant le faire céder. Il s'opposa dès lors carrément aux travaux projetés. Monsieur Chautemps protesta toujours n'avoit eu d'autre motif que la défense de son droit aux égouts. La commune lui reprocha de prendre ce prétexte — d'accord avec d'autres « chats fourrés » des Échelles — pour empêcher l'agrandissement de l'église de la Grotte.

Il se peut qu'il ait voulu faire confirmer par un acte judiciaire ses droits, plus qu'incertains, sur la fontaine. Plus probablement encore, il ne put résister à la tentation délicieuse de soutenir un curieux procès.

Le Syndic était bien ennuyé. Le retard rendait caduc le traité avec l'entrepreneur. Surtout, les 1800 livres couraient de graves dangers : sa Majesté sarde, à court d'argent, ne se faisait pas scrupule de rafler les économies communales.

Mai se passa, puis juin, juillet et la moitié d'août. Monsieur Chautemps demeurant intraitable, on prit une résolution énergique.

Le matin du 15 août, après une messe matinale et hâtive, les hommes de la paroisse sous la direction du Syndic et du curé, transportèrent le bassin au sommet de la propriété de Monsieur Chautemps (à son emplacement actuel, sous les ruines). Puis ils démolirent sur toute sa longueur le mur du clos de monsieur Chautemps. Le lendemain qui était un dimanche, ils s'attaquèrent avec entrain au mur même de l'église. Monsieur Chautemps vint constater les dégâts en spectateur impuissant — on ne pouvait engager une action judiciaire quelconque les jours de fête ni le dimanche.

Le 17 août 1885, les Révérends Pères Chartreux don Anselme (général), don Marcel (procureur) et don Léonard (sous-procureur) visitent les grottes qui viennent d'être ouvertes au public. Ils descendent ensuite à l'église de la Grotte, la visitent minutieusement, et sont d'avis qu'il faut la réparer de fond en comble. Après bien des difficultés, l'église actuelle de Saint Christophe la Grotte fut construite en 1889.





La vieille église de la Grotte, atteinte comme une partie du village par l'explosion de la voie sarde provoquée par le « génie » militaire français en juin 1940, fut livrée à la démolition. Son porche gothique méritait d'être conservé. Sa restauration fut décidée en témoignage de reconnaissance pour avoir été préservée des représailles allemandes après les combats sanglants du tunnel les 13 et 14 août 1944.

Le 15 août 1949 la nouvelle chapelle fut bénie par son Excellence Monsieur de Bazelaire, archevêque de Chambéry.



LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES
PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID SECONDAIRE

NID PRIMAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

- En téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** »

2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 786 contre 1855 en 2018.

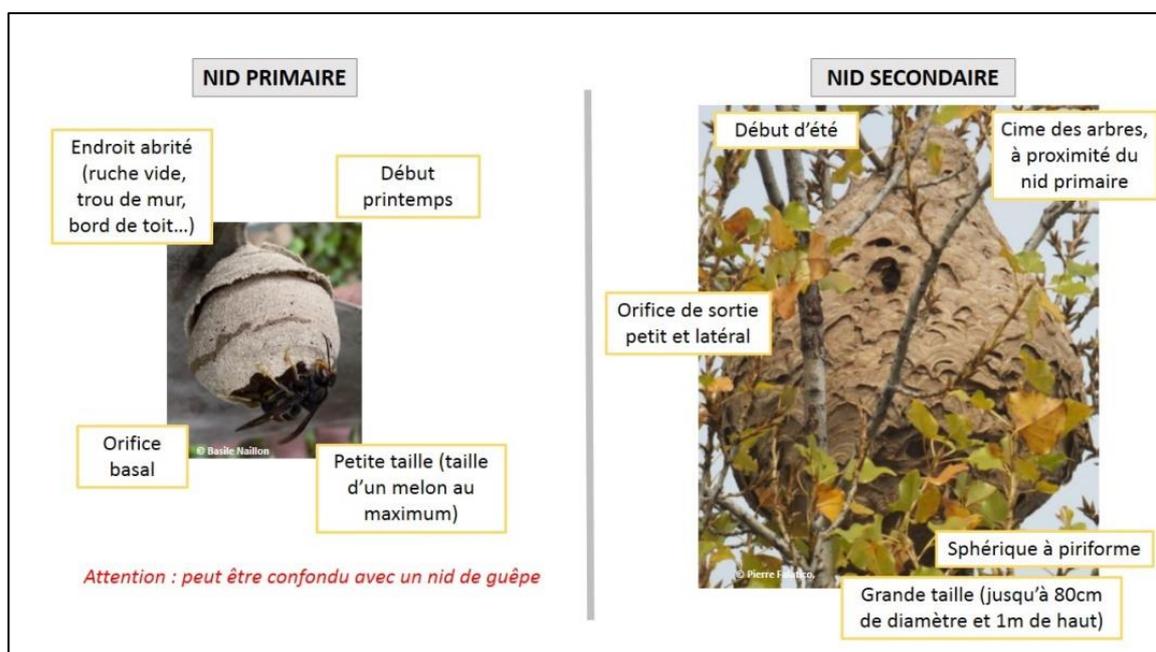
Dans la Savoie, 10 nids découverts en 2019 contre 3 en 2018

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.



Carte : Nids de frelon asiatique détruits sur le département de la Savoie en 2019

Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes



¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen – *Vespa Crabro*



Frelon asiatique – *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr



Le coin des Associations

C'est débordant d'enthousiasme que la troupe commença l'année 2020, qui devait nous voir suivre « *La Voie de la Liberté* ». Mais très vite, cette voie finit en impasse, faute au seul produit chinois à obsolescence non encore programmée.

Après un flottement dans les troupes et le moral, l'hyper optimiste Philippe Bulinge de la Compagnie Intersignes, bien secondé par les responsables de l'association, décida de mettre en scène, format théâtre de verdure, ce qui a été interprété en salle et en déambulatoire pendant la manifestation des « *Trésors de Chartreuse* », la pièce « *Des Hommes derrière l'Histoire* », narrant le développement industriel du massif sur une cinquantaine d'années au début du siècle dernier.

Cela pour gagner du temps, denrée devenue précieuse les mois passant, sur les répétitions et l'apprentissage du texte. Onze dates programmées entre le 25 juillet et le 30 août, une communication relativement légère et un protocole sanitaire exigeant, limitant strictement la jauge de spectateurs, ce spectacle défiant le contexte allait-il répondre à nos espérances ?

Il a tenu bon, malgré quelques aléas supplémentaires comme si la cochonnerie de virus ne suffisait pas. La nature s'en est mêlée, les cailloux dégringolant de la falaise nous obligeant à délaissier la clairière des deux grottes pour le parking, que, suite à d'autres turpitudes, nous quittâmes pour regagner la Voie Sarde au niveau du rocher. Nous avons trouvé un lieu qui, aménagé, s'est révélé un formidable espace de jeu.



On dit que la foi renverse les montagnes, là, le tracto-pelle a renversé le talus, merci à Maurice Offredi.

Ultime péripétie, l'annulation d'une représentation pour cause d'orage.

Malgré tous ces « tracas », 1 036 personnes ont supporté le masque de rigueur deux heures durant, nous leur en sommes reconnaissants. D'autant plus que ce public a été à

plus de 90 % régional, ce que l'on peut immodestement considérer comme une forme de reconnaissance du travail fourni depuis plus de 10 ans.

A la façon de notre Président Bernard Genin, des tombereaux de remerciements à la Commune, aux partenaires institutionnels et privés qui nous sont restés fidèles, à ceux qui nous ont rejoint cette année. Bravo à Maud, Philippe et aux comédiens. Et surtout, total respect à la bande de la logistique, sans qui rien n'aurait été possible, trimballant le matériel dans tous les sens, l'installant, le rangeant, assurant l'accueil, la désinfection des bancs...et toujours dans la joie et la bonne humeur. Encore merci mesdames messieurs. Ça, c'est fait.



Alors la suite... Disons que comme au quotidien, c'est très flou, rien n'est sûr. Mais, l'espoir fait vivre, nous sommes désespérément optimistes (pour pasticher un bluesman chartroussin), et la flamme de la Résistance ne devant pas s'éteindre (de rigueur en ce cinquantenaire), nous voulons de tout cœur emprunter *La Voie de la Liberté* en 2021, pour notre plaisir, et pour celui de tous ceux qui nous accompagneront. Nous vous tiendrons au courant.

Côté vie de l'association, une assemblée générale sans histoire, Nelly Baffert et Ghislaine Thiéry ont été reconduites au Conseil d'Administration, et votre serviteur y est entré à la place de Catherine Païta qui a souhaité arrêter.

A l'année prochaine sur la Voie Sarde !
Loïc CHOUX

Si l'aventure vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre.

Téléphone : 07 60 99 31 41

Courriel : lespasseursdhistoires73@gmail.com

www.spectacles-voiesarde.fr

[Page Facebook](#)



Cette année 2020 aura notamment été marquée pour notre association par l'annulation de notre « salon de la bière et des produits du terroir » qui devait se dérouler le 29 Août ainsi que notre « soirée châtaigne et jus de pommes » de début Novembre.

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu organiser la 24^{ème} fête du pain qui a dû se renouveler pour l'occasion.

Un protocole sanitaire, validé par la préfecture, nous a permis de maintenir notre manifestation qui s'est donc tenue comme à l'accoutumé le troisième week-end du mois de Juillet. La manifestation a donc dû se réorganiser pour se mettre en conformité avec le protocole et veiller à son application.

Ces différentes contraintes n'ont pas empêché la bonne humeur des bénévoles de s'exprimer et c'est donc avec une grande satisfaction que nous pouvons affirmer que cette édition a été une belle réussite. Nous espérons donc désormais que l'année 2021, durant laquelle notre association va souffler sa 25^{ème} bougie, saura nous permettre de nous retrouver autour de nos fêtes de village.

Toutes les personnes ayant à cœur de partager les valeurs de notre association sont les bienvenues, pour cela vous pouvez joindre l'association au 06 60 23 03 40 ou bien envoyer un mail à l'adresse : lesgrottes73@gmail.com pour être inscrit à la liste de diffusion de nos mails d'informations.





ASSOCIATION BEAUVOIR PHILATÉLIE

« Les timbrés, affranchis et oblitérés »

L'année 2020 a été perturbée par la pandémie comme pour beaucoup, cependant quelques réunions ont pu se tenir grâce au prêt de la salle BEAUVOIR par la mairie ce qui permettait d'avoir la distanciation entre les adhérents.

Notre exposition annuelle « LES TALENTS DE ST CHRISTOPHE » n'a pas pu avoir lieu et sera donc reportée en MAI 2021.

Les adhérents exposeront le thème de leur choix, ce qui permet à chacun de s'exprimer selon leurs souhaits.

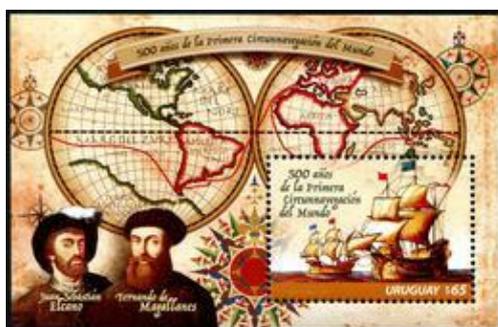
Malgré ces difficultés la réunion de Janvier 2020 a eu lieu, celle de Février également, l'Assemblée Générale du mois de juin n'a pas été tenue et reportée à une date ultérieure, celles de Septembre et octobre ont pu se tenir.

La communication entre les membres a été réalisée par courrier ou téléphone, ainsi que par le service de circulation de timbres qui a continué à fonctionner dans le domaine du réalisable.

L'année 2020 est riche en commémoration, le timbre relate tous ces grands moments



Conférence de Yalta, février 1945 Churchill, Roosevelt,



MAGELLAN : 500^e anniversaire du 1^{er} tour du monde en bateau.



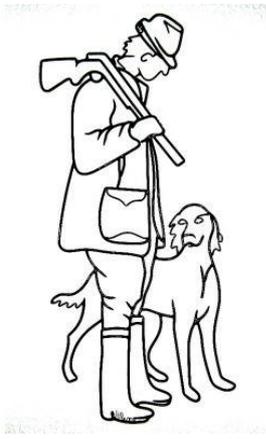
75^{ème} Anniversaire de L'ONU

75 ans : fin de la seconde guerre mondiale



1945 : entrée de l'âge nucléaire avec Hiroshima et Nagasaki

Venez nous rejoindre :
Jean-Paul GAVET
BEAUVOIR PHILATÉLIE
2060 Ancienne Route Royale
73360 ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ
04 79 36 58 45



ACCA SAINT HUBERT DE BANDE

Le mot du Président

L'ACCA compte toujours autant de passionnés pour cette chasse de Saint Christophe qui réunit environ 25 sociétaires dans un cadre magnifique.

Le bilan est positif pour cette saison écoulée, voir avec une légère hausse.

Conscients de l'environnement dans lequel ils exercent leur loisir, les chasseurs réalisent beaucoup d'actes volontaires : ramassage d'ordures sauvages, nettoyage de sentiers balisés ou non, pour le bien-être de tous.

Nous vous rappelons que les déclarations de dégâts causés par toute faune sauvage doivent se faire en Mairie.

Notons bien que toute personne propriétaire de chien en est responsable : nous constatons la présence de beaucoup trop de chiens errants même dans les forêts occasionnant des attaques de personnes et provoquant souvent des perturbations de la faune sauvage.

Le Président

Jean-Luc Chapuis

Jours de chasse	
Lundi	
Mardi	Chasse fermée sauf jour férié
Mercredi	ouverte
Jeudi	ouverte
Vendredi	Chasse fermée sauf jour férié
Samedi	ouverte
Dimanche	ouverte.

Logo: Fédération des chasseurs de SAVOIE

Logo: Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

Logo: Le Région Auvergne-Rhône-Alpes

Bonne journée nature



Le Goût de l'Autre

C'est ce qui anime les bénévoles de l'association RESA (Réseau Echange Solidarité en Avant Pays Savoyard) qui visitent à leur domicile les personnes âgées qui se sentent seules.

Une attention, une présence tout ce qui fait la richesse de la rencontre et des moments partagés.

Cette année la pandémie est venue compliquer cet élan d'humanité. Néanmoins chacun a trouvé la manière de garder vivant les contacts en respectant les uns et les autres.

Et c'est en groupe que les bénévoles trouvent dans les temps d'échanges et de formation le dynamisme nécessaire pour traverser cette étape délicate.

L'association envisage une session de formation initiale début 2021 pour une dizaine de nouvelles personnes intéressées.

Elle participe aussi à la préparation d'un 2^{ème} forum « Avancer avec l'âge » prévu à l'automne 2021.

RESA en chiffres en 2020

- 50 personnes visitées en 2020
- 37 Bénévoles formés et une dizaine en attente
- 87 Adhérents

N'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site pour plus de renseignements ou encore venir nous rejoindre

Contact : Association RESA
Maison de la Vie locale - Place de la Résistance
73520 LA BRIDOIRE
Mail : asso.resa@gmail.com
☎ : 04 76 31 82 42 ou 04 76 31 18 12
Site : www.asso-resa73.com

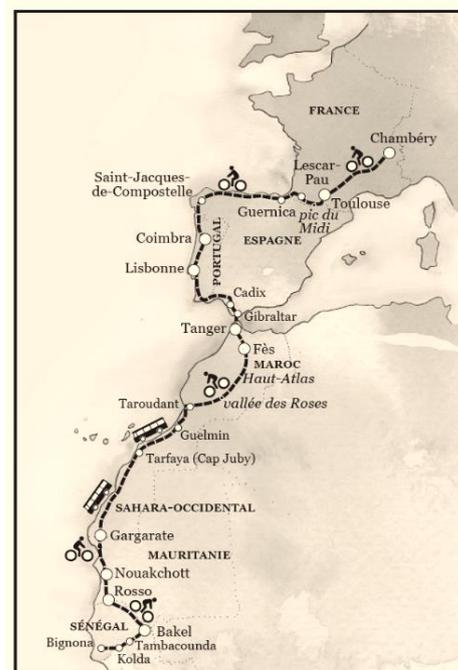


**Nos habitants ont
du talent**

LES PETITS PRINCES A VELOS

Le 6 juillet 2019, peut-être avez-vous aperçu une ribambelle de cyclistes parcourir les routes de St Christophe le Grotte ? Chargée de lourdes sacoches, la famille Billard (hameau de Bande Village) est en partance pour un fabuleux voyage. Un périple de plus de 7000 km qui la conduira, par les cols pyrénéens, les montagnes de l'Atlas et le désert de Mauritanie, jusqu'au Sénégal. Six mois de pédalage intense, de rencontres et d'émerveillement. Avec Le Petit Prince comme fil conducteur, l'aventure familiale prend un sens qui dépasse la simple prouesse physique : partir à la rencontre d'hommes et de femmes qui s'efforcent de rendre l'humanité plus solidaire.

Voici quelques morceaux choisis des carnets de bord des enfants :



Une soirée pour s'apprivoiser... par Simon



Dès qu'Abdelmajid lit sur notre carnet la phrase écrite en arabe : « *Nous cherchons où camper pour la nuit* », il nous répond : « Ma maison, ça vous va ? »

– « (super !) Pas de problème ! »

– Yallah, suivez-moi ! »

Quel accueil spontané ! Il nous conduit dans une maison bien fraîche où nous entrons avec nos vélos. Quand tout est à l'abri, il nous donne ses clés et s'en va. Va-t-on rester tout seuls toute la soirée ? Non, dès qu'il a fini sa journée de maçonnerie, il revient avec sa femme, Fatima.

Tout de suite, elle nous prépare le thé à la menthe. Ensuite, elle nous emmène voir ses cultures de courges, ses quelques arganiers, moutons, poules, oies, canards et son âne sur lequel nous pouvons monter. Et tout cela en nous faisant des explications par gestes car ni Adelmajid, ni Fatima ne parlent français ! Mais on arrive quand même à se comprendre grâce aux gestes et aux expressions du visage. C'est drôle ce jeu de « devine ce que j'essaie de te dire... »

De retour dans la maison, nous utilisons les photos et la carte pour communiquer. Puis, Hassnah, une petite fille qui apprend le français à l'école, vient pour faire la traductrice. Elle est très timide, alors elle n'ose pas trop parler, mais elle est très intelligente et très intéressée. J'apporte une toupie et on s'amuse bien. Nous jouons aux cartes : elle connaît le même jeu que nous (le kems) ! Puis elle me demande si on a des livres : je cours chercher le Petit Prince, évidemment ! Elle commence à le lire et elle se débrouille très bien ! Nous lui promettons de lui en faire parvenir un exemplaire.

A l'heure de se coucher dans le petit salon, enroulé dans une grande couverture, je comprends que, comme le renard du *Petit Prince*, je me suis laissé apprivoiser par cette famille marocaine. Au début, je n'étais pas très à l'aise, mais grâce à leur gentillesse, j'ai réussi à discuter et à jouer.



Mon chameau blanc... par Amandine

Mon chameau s'appelle « Abyad », c'est-à-dire « le blanc ». C'est le plus grand et le plus gentil de tous ceux de la caravane. J'aime beaucoup monter sur son dos. De là-haut, je peux voir très loin !

Je vais vous expliquer comment faire :

- 1/ Faire coucher le chameau en tirant la corde vers le bas et en disant calmement « Outche, outche... »
- 2/ Poser le pied entre les épaules du chameau puis se hisser sur la selle. Mettre ses deux mains sur la selle.
- 3/ Pour faire se lever le chameau, lever la corde attachée dans sa narine.
- 4/ Attention ça penche ! D'abord en avant puis en arrière. Waouh !
- 5/ En haut, on est à plus de deux mètres du sol. J'adore !



Mon ami le baobab... par Coline



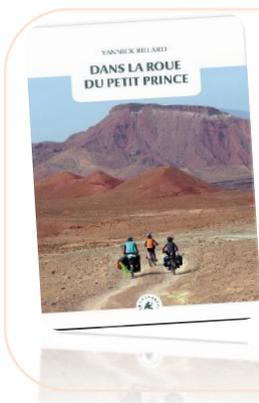
En quittant la région du fleuve Sénégal, les acacias laissent place à des paysages de plus en plus boisés. La nature prend du relief et les géants d'Afrique apparaissent dans toute leur splendeur au milieu de ces magnifiques montagnes. Des collines étonnamment belles, auxquelles les herbes rouges donnent la couleur des coquelicots.

Cet arbre au large périmètre a les branches tendues vers le ciel pour que ses petites feuilles caressent les étoiles, tandis que ses lourds fruits sont attirés par le sol où les fourmis les mangeront... Ce sont des colosses qui règnent sur la savane et protègent leur descendance :

des bébés baobabs couverts de fleurs rose bonbon au parfum léger. Un jour, eux aussi auront des branches qui surmonteront toute la savane.

A leur pied, les volées d'oiseaux se multiplient aussi. Quelques familles de singes se battent avec les zébus pour la moindre petite mare. Leur masse et leurs cris stridents ne sont pas rassurants, même s'il n'y a pas de danger. Quand je les aperçois dans les grandes branches, je comprends le nom de « pain de singe » qui sont attribués aux fruits de cet arbre dont j'ai fait la rencontre, il n'y a pas longtemps.

Dans le coucher du soleil, j'aperçois au loin la silhouette d'un berger qui garde ses chèvres. Plus bas, dans la plaine, les hommes emmènent leurs grands troupeaux boire à la mare. Il se fait tard. Nous dressons, nous aussi, notre campement au milieu d'une prairie de baobabs. Un bivouac de rêve éclairé par une lune grandiose. Je m'endors en rêvant que je deviens l'amie d'un de ces arbres gigantesques qui me serre dans ses branches et me fait dominer toute cette savane qui nous entoure.



Un livre aux éditions Transboréal

Yannick vient de publier un récit d'aventure aux éditions Transboréal. 250 pages en format poche au prix de 12,90 €. Disponible en librairie ou directement auprès de l'auteur pour une dédicace.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une projection du film de 42 min sera organisée à St Christophe. De quoi se mettre des étoiles pleins les yeux !



www.petitprinceavelo.net

04 79 72 55 05

Une passion familiale pour le buggy et le sprint car



Christophe a pratiqué le buggy pendant 15 ans environ. Il a participé à 80 finales et remporté 4 victoires. C'est naturellement qu'il a transmis cette passion à ses deux fils Clément et Dany.

Clément pratique le Buggy 1600, Dany le Maxi Sprint.

Cette fin d'année est synonyme de victoire pour Dany L'héritier.

Dany s'est présenté au Challenge Sud-Est Autocross catégorie Maxi-Sprint au volant d'un Maxi-Sprint Camotos les 10 et 11 octobre derniers à Mazan. En finissant vainqueur de la manche A puis 4^{ème} aux manches B et C, il remporte 170 points et se place en première position gagnant du challenge.

La machine

SPIRNT CAR Chassis camotos propulsé par un moteur Kawasaki ER6 (90 chevaux)

Poids : 315 kg (sans le pilote)

2 roues motrices à propulsion



Déroulement de la course : Sur deux jours

Samedi matin : essais qualificatifs départ en peloton de 15. Meilleurs temps sur 6 tours.

Choix de la première ligne dans sa manche pour celui qui gagne le meilleur chrono.

3 manches qualificatives sur 5 tours.

La ½ finale se joue en 6 tours et la finale en 7 tours.

Résultats :

Manche A	1 ^{er}
Manche B	4 ^{ème}
Manche C	4 ^{ème}
½ finale	3 ^{ème}
Finale	2 ^{ème}



Dany reste ainsi un pilote prioritaire pour participer au challenge 2021.

« On peut commencer le sprint car à partir de 12 ans jusqu'à 18 ans en catégorie junior sprinter.

Dans notre secteur quatre jeunes participent à cette discipline, une passion. »

Maxi Sprint

				Mazan				Aurel				Elne			
	Nom	Prénom	Total	Finale	Particip	Manches	Essais	Finale	Particip	Manches	Essais	Finale	Particip	Manches	Essais
1	L'HERITIER	dany	170	43	20	2	1	43	10	8	5	22	10	6	
2	LEFOL	Harry	132	36	20	9		31	10			16	10		
3	RAVIER	julien	123	26	20			17	10	4		36	10		
4	LEFOL	Timo	113	16	20		2	26	10	9		8	10	8	4

Dany aimerait bien évoluer, changer de catégorie pour atteindre la catégorie Reine du sprint Car en Super Sprint. Il s'agit du même type de véhicule avec une plus forte puissance. Cette catégorie est plus exigeante. Il y a plus de coureurs et le niveau est plus élevé. Rien n'est laissé au hasard.

« L'autocross c'est plus qu'une passion. C'est Ma passion. J'ai fait des rencontres, de belles amitiés. Au-delà du sport, cette discipline m'apporte beaucoup ».



Pour aller plus loin :

Challenge SEAC: www.challengeseac.wixsite.com/challenge-seac

Retrouvez les vidéos des courses de Dany et de Clément sur le site internet de la commune www.saint-christophe-la-grotte.com

4L TROPHY

Au printemps prochain Dany et son coéquipier Julien Ravier ont pour projet de participer au Rallye 4L Trophy 2021. C'est une expérience de solidarité sportive hors du commun.

Créé en 1997, le 4L Trophy est devenu le plus grand raid humanitaire d'Europe. Il a pour but de rejoindre Marrakech pour remettre des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc. En 2020, ce sont plus de 2 000 personnes qui ont participé à cette aventure exclusivement réservée aux jeunes et/ou étudiants entre 18 et 28 ans. 6 000 km depuis Biarritz jusqu'au Maroc, à travers les montagnes, les dunes de sable et les oueds.

Un seul mot « l'entraide » pour relever ce défi et tous franchir la ligne d'arrivée ! En effet, toute notion de vitesse est exclue dans ce raid. C'est une épreuve d'orientation, avec comme seuls alliés, une carte, un Roadbook et une boussole. Le tout à bord de la mythique Renault 4L !

Vous pouvez soutenir l'équipage de Dany et Julien (N° 899) à participer au raid humanitaire 4L Trophy en devenant sponsor (avantages fiscaux) de l'association :

LR Compétition
1527 route du Beauvoir
73360 ST CHRISTOPHE LA GROTTTE



LR Trophy
Sports et loisirs

Envoyer un message

Pour aller plus loin :

4L Trophy www.4ltrophy.com

Facebook : LR Trophy

12 INCROYABLES TRADITIONS DE NOËL DANS LE MONDE



Noël a tout pour être aimé : festin, famille, festivités et bien d'autres mots qui ne commencent pas forcément par la lettre F. Ce qui confère à la saison des fêtes encore plus de charme est le fait qu'aux quatre coins du monde, les pays aient établi leurs propres traditions de Noël.

1. LE POULET DE NOËL

À Noël, il est toujours question de nourriture et au Japon, cette dernière est associée à trois lettres : KFC. Les gens affluent vers la chaîne de restauration rapide américaine, KFC, pour manger – lancer de baguettes – « Kurisumasu ni wa kentakkii! », c'est-à-dire « du Kentucky Pour Noël ! » Manger du poulet (frit) à Noël est une tradition qui remonte à une campagne de marketing de 1974 – et encore à ce jour, KFC enregistre son volume de ventes le plus élevé chaque année au réveillon de Noël.

2. LES NUMÉROS DE LA CHANCE

Depuis la fin du 19^e siècle, la loterie nationale espagnole met en jeu le plus gros montant d'argent de l'année : « El Gordo », c'est-à-dire « le gros (lot) ». Au fil du temps, c'est devenu un événement social important, qui a généralement lieu le 22 Décembre et voit les gens se réunir avec des dizaines de billets de loterie chacun en espérant faire partie des heureux gagnants. Les numéros de la loterie sont traditionnellement chantés par un chœur de vingt-deux enfants des écoles et pratiquement tout le pays retient son souffle dans l'espoir de gagner le cadeau de Noël de toute une vie.

3. LA BÛCHE DE NOËL

Au cas où vous ne seriez pas fan des arbres de Noël, vous pourriez peut-être vous intéresser aux bûches de Noël ?

Dans de nombreuses régions d'Espagne, les cadeaux sont déposés par Tió de Nadal, soit une bûche de Noël sous forme d'un morceau de bois souvent doté d'un visage et de petites jambes. Toutefois, la bûche ne se contente pas d'apporter des cadeaux aux familles ; Tio de Nadal partage également le repas du soir et s'installe confortablement sous sa propre petite couverture. Adorable, n'est-ce pas ? Eh bien, le côté adorable s'arrête ici : la veille de Noël, la pauvre petite bûche est jetée dans la cheminée où les familles la battent à l'aide de bâtons jusqu'à ce qu'elle... euh... défèque des cadeaux et des bonbons. C'est probablement le moment opportun pour mentionner le surnom de Tió de Nadal : « Caga Tió », c'est-à-dire « la bûche à caca ».

4. LES BALAIS ET LES SERPILLIÈRES

En Norvège, à Noël, il faut cacher ses serpillières et ses balais – non pas parce que les Norvégiens refusent de faire le ménage, mais parce qu'ils sont légèrement superstitieux et veulent empêcher les mauvais esprits, de retour sur Terre cette nuit-là, de voler les balais et s'envoler joyeusement vers les cieux de Noël.

5. LES ARAIGNÉES DE NOËL

Croyez-le ou non, rien ne vaut une araignée de Noël. En Ukraine, les arbres de Noël sont décorés de toiles d'araignée – pas de panique, il ne s'agit que d'ornements qui ressemblent à des toiles d'araignées et sont censés porter chance. L'histoire remonte à une pauvre femme qui ne pouvait pas s'offrir de guirlandes pour décorer son sapin. Le lendemain matin, elle se réveilla et vit l'arbre couvert de toiles d'araignées qui semblaient resplendir magnifiquement dans la lumière du soleil. D'autres pays, comme la Pologne ou l'Allemagne, considèrent que trouver une araignée ou une toile d'araignée dans un arbre de Noël porte chance.

6. LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Je parie que nous avons tous écrit une lettre au père Noël à un moment de notre vie – mais saviez-vous qu'il avait vraiment une adresse ? Sa boîte aux lettres se trouve au Canada et si vous lui écrivez avant le 16 décembre – dans plus de 30 langues différentes, y compris le braille – il vous répondra. Il suffit d'envoyer votre lettre à : Père Noël, Pôle Nord H0H 0H0, Canada. C'est gratuit ; vous n'avez donc pas besoin d'affranchir votre lettre, car le Père Noël est génial... tout comme le code postal du pôle Nord.

7. LE CORNICHON DE NOËL

Les cornichons devraient être vos décorations de Noël préférées, car ils sont synonymes de cadeaux supplémentaires. En effet, dans de nombreux pays, un ornement en forme de cornichon est caché quelque part dans l'arbre de Noël et la personne qui le trouve recevra un cadeau supplémentaire ou aura tout simplement beaucoup de chance. On ne sait pas d'où vient exactement cette tradition, mais je pense que l'on peut s'en passer – du moment que nous recevons ce fameux cadeau supplémentaire.

8. SUIVRE LES ÉTOILES

Dans certaines parties du monde, comme l'Ukraine et la Pologne, le bon moment pour ouvrir les cadeaux est inscrit dans les étoiles : le plus jeune des enfants doit regarder le ciel et attendre qu'apparaisse la première étoile – signe que l'on peut commencer à ouvrir les cadeaux (en cas de temps couvert, quelqu'un décidera que le moment est apparemment venu.)

9. LE PUDDING DE NOËL

Le pudding – de toutes saveurs et consistances – est un délice de Noël populaire. En Slovaquie et dans certaines régions d'Ukraine, le pudding ne réchauffe pas seulement le cœur, il peut aussi prédire l'avenir : l'homme le plus vieux de la famille prend une cuillerée de loksas et la jette au plafond. Plus le pudding collera, plus vous aurez de la chance. C'est aussi simple que cela.

10. DONALD DUCK

Le « Donald Duck Special » de Noël est une importante tradition suédoise. Cette émission de télévision, qui dure plusieurs heures, est diffusée la veille de Noël, à 15 heures, et toutes les festivités sont organisées en fonction d'elle, de sorte que les familles peuvent regarder le spectacle ensemble.

11. LES MONSTRES DE NOËL

Noël, dans toute sa splendeur festive et joyeuse, semble aussi être la période des monstres qui rappellent aux enfants d'être sages et de bien se conduire pendant au moins un mois de l'année. Jólakötturinn, le chat de Noël islandais, est l'un des membres les plus surprenants de cette « police de Noël ». Cela semble adorable, mais, tout comme pour une certaine bûche, les apparences sont trompeuses : Jólakötturinn mange les enfants – à savoir les enfants qui ne s'acquittent pas de leurs tâches et, par conséquent, ces derniers ne reçoivent pas de nouveaux vêtements à Noël. Miaouyeux Noël !

12. SE DÉPLACER EN ROLLERS

Le prix du mode de transport le plus sympa à Noël est décerné à la capitale du Venezuela : Caracas. En effet, dans cette ville, les gens ne se rendent pas à la messe de Noël à pied, mais ils y vont en rollers. Certaines parties de la ville sont même fermées à la circulation afin que chacun puisse patiner jusqu'à l'église en toute sécurité.

La petite histoire du sapin de Noël



Les Celtes avaient coutume d'associer à chaque mois lunaire un arbre. Le mois de décembre était celui de l'épicéa. En effet, cet « arbre de l'enfantement » avait été choisi pour célébrer la naissance du Soleil, qui a eu lieu un 24 décembre selon les Celtes. Les premières traces écrites d'une décoration de ce célèbre conifère ont été découvertes en 1510 à Riga, en Lettonie. À cette époque, des marchands dansaient autour d'un arbre décoré de roses artificielles, avant de le brûler sur un bûcher.

En France, l'arbre de Noël a été introduit à Versailles par la femme de Louis XV.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le sapin de Noël se pare de lumière. En guise de bougies, on remplit des coquilles de noix avec de l'huile pour illuminer le sapin.

CHANTIER PARTICIPATIF : « village propre »

Les derniers rayons de soleil étaient au rendez-vous pour accompagner les habitants du hameau de bande pour leur traditionnel nettoyage d'automne. Les cunettes et abords sont dégagés des feuilles et terre accumulées pendant l'automne.



Encore un grand merci à l'ensemble des participants pour leurs efforts, leur efficacité, leur bonne humeur, qui ont contribué à faire de cette opération une action utile et citoyenne.



Une initiative qui participe à l'entretien des voiries de la commune. Une belle réussite et une mobilisation qui prouve l'intérêt des habitants pour la conservation de la beauté de notre village.

PIRATAGE, VIRUS ET FRAUDES INFORMATIQUES

5 méthodes courantes de piratage informatique

Depuis l'écllosion d'Internet, de nouveaux pirates ont fait leur apparition dans la vie des internautes. Toujours plus rusés, les hackers sont prêts à tout pour dérober vos informations personnelles et données privées. Découvrez cinq méthodes de piratage informatique dont vous devez absolument vous méfier.

Le phishing (hameçonnage)

La technique du phishing est sans doute la méthode la plus utilisée par les hackers. Le principe est simple : il consiste à usurper l'identité d'une entreprise, d'un organisme financier ou d'une administration, dans le but d'obtenir des renseignements personnels (coordonnées bancaires, mots de passe...). Les hackers qui pratiquent cette technique passent en général par le biais de mails frauduleux, en se faisant passer pour votre opérateur téléphonique, le service des impôts ou encore votre banque. En cas de doute, ne cliquez ni sur les liens ni sur les images du mail. Vérifiez méticuleusement l'adresse mail de l'expéditeur, afin de voir si elle correspond à celle utilisée en général. Et rappelez-vous : aucun organisme légal ne vous demandera vos informations bancaires par mail, cela se passe toujours via des plateformes sécurisées.

Le ransomware (rançonnage)

Un ransomware, ou rançongiciel en français, est un logiciel informatique malveillant, qui "prend en otage" les données. Cette pratique chiffre et bloque les fichiers contenus sur votre ordinateur et demande une rançon en échange d'une clé permettant de les déchiffrer. Ils peuvent également vous menacer de dévoiler des données sensibles en ligne, notamment s'ils ont pu mettre la main sur des photos ou vidéos coquines. Comme pour le phishing, les hackers se servent de mails frauduleux pour récupérer vos données. Faites donc preuve de prudence en sauvegardant très régulièrement vos données sur un disque dur externe ou sur une clé USB, et en vous méfiant des emails suspects.

Les faux réseaux wifi

Pour les hackers, il est facile de créer un réseau wifi public, gratuit et sans mot de passe, en usurpant le nom d'un réseau connu (café, galerie commerçante...). Les utilisateurs qui vont vouloir s'y connecter sont cependant en danger, car les pirates pourront se servir de ce lien informatique pour voler leurs données numériques. Afin de vous protéger contre les faux réseaux wifi, assurez-vous de la fiabilité du réseau quitte à demander confirmation auprès d'un des responsables du lieu : barman, bibliothécaire, hôtesse d'accueil, vendeur... N'installez jamais de mise à jour en utilisant le réseau wifi en question. De plus, restez méfiants en n'achetant jamais via ces réseaux, sous peine de voir vos informations bancaires piratées. Enfin, évitez à tout prix de vous connecter à des sites importants tels que vos comptes bancaires, votre adresse mail ou encore votre cloud.

Le vol de mot de passe

Si vos identifiants peuvent être récupérés grâce au phishing, certains hackers utilisent des méthodes nettement plus simples : ils testent les mots de passe les plus logiques par rapport à votre compte. Prénoms, dates de naissance, de mariage, adresse... Ils essayent des dizaines de combinaisons jusqu'à tomber sur la bonne. Pour éviter cela, choisissez des mots de passe compliqués.

Les logiciels malveillants

Un logiciel malveillant est un programme développé dans le but de nuire à un système informatique, sans le consentement de l'utilisateur dont l'ordinateur est infecté. En d'autres termes, il s'agit de virus qui sont déguisés, intégrés dans des logiciels et fichiers type audio ou vidéo en téléchargement gratuit, ou encore dans une clé USB ou un CD / DVD. Afin de les éviter, n'installez que des logiciels provenant de

sources sûres et vérifiées, via des sites fiables et reconnus. Et surtout, optez pour un anti-virus performant.

Vous pensez être confronté à l'une de ces situations ?

Ne donnez aucune suite à ce type de sollicitations malveillantes et signalez sans attendre toute tentative d'escroquerie sur le site de cybermalveillance.gouv.fr

Vous avez été confronté à une intrusion, un virus informatique, une escroquerie, ou vous souhaitez tout simplement des informations dans le domaine de la sécurité informatique. Il existe des organismes auprès desquels vous rapprocher. Vous trouverez ci-après la liste des organisations et associations gouvernementales françaises.

Les Organisations Gouvernementales



ANSII
51, boulevard de La
Tour-Maubourg
75700 Paris 07 SP

Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information. Sa mission est de prendre en charge les questions de cybersécurité en France, au niveau national. L'ANSII est donc l'interlocuteur privilégié pour les entreprises du secteur public ou privé qui sont d'importance vitale pour la nation. [Sur le site web officiel de l'ANSII](http://www.anssi.gouv.fr) vous trouverez beaucoup d'informations et de bonnes pratiques en termes de sécurité pour votre système d'information.



La BEFTI
122/126 rue
du Château
des Rentiers
75013 Paris

Cette brigade, montée en 1994, fédère une vingtaine d'intervenants de police. Son territoire est Paris et la petite couronne. Dans la majorité des cas, ces enquêteurs interviennent sur des cas de contrefaçon, (MP3, logiciels sans licence ou "craqués" etc...)



SDLC/OCLCTIC
101, rue des 3
Fontanots
92000 Nanterre

Il relève du Ministère de l'Intérieur et remplace la B.R.C.I. Fort de plus de 80 personnes, la SDLC agit aussi bien en prévention qu'en répression. Son périmètre d'action concerne autant les particuliers que les entreprises.



La CNIL
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX
07

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La CNIL a pour mission essentielle de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques. Elle est chargée de veiller au respect de la Loi "Informatique et Libertés".



Signal Spam
8 rue du Faubourg-
Poissonnière
75010 PARIS

Signal Spam est un partenariat public-privé qui donne la possibilité aux internautes de signaler tout ce qu'ils considèrent être un spam dans leur messagerie afin de l'assigner ensuite à l'autorité publique ou au professionnel qui saura le mieux prendre l'action qui s'impose pour lutter contre le spam signalé.

Les Associations



Le CLUSIF
11 rue de Mogador,
75009 Paris

Cette association a pour volonté de sensibiliser les entreprises aux impératifs de la sécurité sur internet. Pour ce faire elle organise des séminaires thématiques sur les différents aspects de la sécurité.



Internet Signalement
Site sur Internet

**Si vous êtes victime d'une manipulation frauduleuse,
n'hésitez surtout pas à porter plainte !**

Internet Signalement est le portail français officiel de signalement de contenus illicites sur Internet.

Votre avis nous intéresse, merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire

A remettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 janvier 2021 ou à compléter en ligne sur www.saint-christophe-la-grotte.com

Depuis combien de temps habitez-vous à St Christophe la Grotte ?

- Moins d'1 an
- Depuis plus d'un 1 et moins de 5 ans
- Depuis plus de 5 ans et moins de 10 ans
- Depuis plus de 10 ans et moins de 20 ans
- Depuis plus de 20 ans et moins de 30 ans
- Depuis plus de 30 ans

Quels sont d'après vous les points forts de notre village ?

- Sa taille
- Sa localisation
- Ses paysages
- Son patrimoine
- Ses associations
- Autres (précisez) :

Quels sont d'après vous les points d'amélioration à envisager ?

(environnement, transport, voirie, tourisme, économie, culture, services etc.)

Seriez-vous intéressé(e) pour participer à un chantier participatif « village propre » pour l'entretien des voiries de la commune ? (nettoyage des cunettes, des abords)

- Oui
- Non

Que pensez-vous des idées suivantes ?

La participation aux concours des villes & villages fleuris ?

- très pertinent
- pertinent
- sans intérêt
- sans avis

L'extinction de l'éclairage public ?

- très pertinent
- pertinent
- sans intérêt
- sans avis

L'aménagement d'un jardin partagé ?

- très pertinent
- pertinent
- sans intérêt
- sans avis

La création d'une piste cyclable reliant la base de loisirs Rivier'Alp ?

- Très pertinent
- pertinent
- sans intérêt
- sans avis

Le développement de nouvelles activités plein air : via ferrata, activités nautiques aux abords du Guiers, circuit trottinette électrique.

- Très pertinent
- pertinent
- sans intérêt
- sans avis

Vos commentaires :

Avez-vous déjà fréquenté le restaurant la Cure Gourmande depuis son ouverture en juin 2018 ?

Oui une fois

Oui quelques fois

Oui régulièrement

Quels seraient les produits que vous aimeriez pouvoir acheter dans l'espace magasin de la Cure Gourmande ?

Avez-vous déjà visité les Grottes de St Christophe ?

Oui Non

Qu'avez-vous apprécié au cours de cette visite ? Quels seraient d'après vous les points d'amélioration ?

Connaissez-vous l'application Voie Royale ?

Oui

Non

L'avez-vous testée et effectué le parcours ?

Oui

Non

Si oui, comment avez-vous apprécié cette expérience ?

Avez-vous réalisé le Parcours ludique « Azil et Magda » ?

Oui

Non

Si oui, comment avez-vous apprécié cette expérience ?

Avez-vous déjà emprunté le sentier du Beauvoir ?

Oui

Non

Si oui, comment avez-vous apprécié cette expérience ?

Utilisez-vous le site Internet de la commune de St Christophe la Grotte ?

Souvent

Rarement

Jamais

Pourquoi ?

Avez-vous des idées à suggérer ou des envies à partager pour notre commune ?

Nom, prénom (facultatif)

Vous êtes : Un homme Une femme

De moins de 15 ans

De 21 à 30 ans

De 41 à 50 ans

de + de 60 ans

De 16 à 20 ans

De 31 à 40 ans

De 51 à 60 ans

Actif (*localisation de votre lieu de travail*) :

Etudiant/Lycéen...

Retraité

WWW.SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE.COM

**1395 route Pont Romain
73360 SAINT CHRISTOPHE LA GROTTE**

Tél : 04 79 36 65 95

